



# Bulletin Officiel

N° 4149 Vendredi 13 Juillet 2012

— 17<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

### PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE MODERN LEASING 3-6

### ASSEMBLEES GENERALES

SODINO SICAR AGO 7

A I L AGO 7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

### ANNEXE I

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 - 12 - 2011

PHENICIA SEED FUND

### ANNEXE II

#### COMPLEMENT D'INFORMATIONS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

**COMMUNIQUE DU CMF**

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2012, au plus tard le 20 juillet 2012.**

---

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Projet de résolutions****SOCIETE MODERN LEASING**

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS MAHRAJENE

**PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE du 16/07/2012 à 11h30**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2011 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés ;

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à .....

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2011 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 29 de la loi n°2001-65 et 200 et suivants du Codes des sociétés commerciales tel que présentées.

Cette résolution est adoptée à .....

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture des dispositions des articles 23 et 34 du code des incitations aux investissements, approuve de porter précision au niveau de la 3<sup>ème</sup> résolution de l'AGO du 11/04/2011 come suit :

- ◆ La réaffectation du résultat reporté de 1 266 488,651 DT pour « Réserve spécial de réinvestissement »
- ◆ La réaffectation d'une partie des réserves pour « risques généraux » à hauteur de 183 511,349 DT pour « Réserve spécial de réinvestissement »
- ◆ Réaffecter une partie des « Autres Réserves » en « Résultat Reporté » à hauteur de 1 266 488,651 DT

- Suite -

Ainsi les modifications sur la répartition du résultat 2010 seront comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Bénéfice Net	<b>2 580 343,99</b>
Report à Nouveau	<b>1 068 591,44</b>
Réserve spéciale de réinvestissement	1 450 000,00
1 <sup>er</sup> Reliquat :	<b>2 198 935,42</b>
Réserve Légale	182 446,77
2 <sup>ème</sup> Reliquat	<b>2 016 488,65</b>
Dividendes	1 400 000,00
3 <sup>ème</sup> Reliquat	<b>616 488,65</b>
Réintégration sur « autres réserves »	<b>1 266 488,65</b>
4 <sup>ème</sup> Reliquat	<b>1 882 977,30</b>
Fonds Social	200 000,00
5ème reliquat	<b>1 682 977,30</b>
Fonds pour risques généraux	<b>416 488,65</b>
Report à Nouveau	<b>1 266 488,65</b>

Cette résolution est adoptée à .....

- Suite -

### **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2011 comme suit :  
En Dinars Tunisiens

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
<b>Bénéfice Net</b>	<b>259 198,736</b>
<b>réserve spéciale de réinvestissement</b>	<b>145 000,000</b>
<b>1er reliquat</b>	<b>114 198,736</b>
<b>Report à Nouveau</b>	<b>1 266 488,650</b>
<b>Bénéfices disponibles</b>	<b>1 380 687,386</b>
<b>Réserve Légale</b>	<b>76 284,369</b>
<b>Report à Nouveau:</b>	<b>1 304 403,017</b>

Cette résolution est adoptée à .....

### **Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide la nomination de :

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

En tant que nouveaux administrateurs et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Les nouveaux administrateurs déclarent accepter ces fonctions et déclarent en outre n'être frappés d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de leur interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à.....

### **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes, Cabinet « **PROAUDIT** » pour une durée de trois ans pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de **Co-Commissaire aux Comptes** le Cabinet « \*\*\*\*\* » et ce, pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

- Suite -

Le nouveau Commissaire aux comptes déclare accepter ces fonctions et déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2011 à un montant forfaitaire annuel net de 3000 Dinars par administrateur.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2011 à un montant forfaitaire annuel net de 3000 Dinars par membre.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Dixième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Société Modern Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total de Cinquante Millions de Dinars (50.000.000 DT), dans un délai de 3 ans, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Onzième résolution**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution est adoptée à .....

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT & D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST  
-SODINO SICAR-**

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement & d'Investissement du Nord Ouest -SODINO-Sicar- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 19 juillet 2012 à 10h**, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée Générale Ordinaire ;
- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société pour l'exercice 2011 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011 ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers consolidés relatifs relatif à l'exercice 2011 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2011;
- Quitus aux administrateurs;
- Renouvellement et cooptation d'administrateurs ;

---

2012 - AS - 1044

**ASSEMBLEE GENERALE**

**Arab International Lease**

Siège social : 11, rue Hedi Nouria Tunis 280

La Société Arab International Lease, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le lundi 16 juillet 2012, à 10 heures au siège social de la Banque Tuniso-Koweitienne sis au 10 Bis Avenue Mohamed-V- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2011.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes.
3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2011.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2011.
6. Cooptation d'administrateurs.
7. Nomination d'administrateurs pour la période 2012-2014.
8. Nomination de deux commissaires aux comptes pour la période 2012-2014.
9. Emission d'un emprunt obligataire.

---

2012 - AS - 1015

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 13 JUILLET 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,695%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,728%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,772%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,816%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,849%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,904%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		3,949%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		3,982%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,037%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,068%	1 005,730
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,081%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,137%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,180%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,224%		
	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,217%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,356%	1 020,481
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,652%	1 046,606
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,789%	1 064,188
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,133%	1 043,428
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,524%		984,541
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,609%	987,957
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,730%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 036,426
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		967,052
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,147%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,155%	964,575
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,254%	1 045,811
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		951,233

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.



## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,598	141,606		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,435	12,436		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,275	1,276		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,502	34,505		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,036	47,040		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	177,664	178,058		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	599,091	600,473		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	144,501	144,810		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,859	130,712		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	120,504	120,427		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	118,300	118,285		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	98,859	98,625		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,479	150,016		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	112,715	113,910		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,262	107,343		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 333,454	1 336,493		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 353,103	2 366,935		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,074	110,519		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	111,344	111,445		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	124,612	124,960		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 218,139	1 223,923		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	138,989	139,847		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,066	16,205		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 025,527	6 041,975		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 828,669	6 840,126		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,408	2,429		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,985	2,000		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,296	1,316		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,532	105,541
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,578	102,586
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,587	103,596
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,640	100,650
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,371	101,381
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	105,070	105,079
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,876	101,886
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,882	101,892
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,253	102,263
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,836	103,843
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,986	99,996
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,135	102,145
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,220	102,228
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,840	104,849
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,823	103,831
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,119	101,127
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,859	100,868
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,605	102,614
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,554	100,571
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,749	101,759

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,602	102,611
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,539	100,549
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,276	102,285
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,998	103,007
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,363	100,372
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,300	10,301
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,574	101,584
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,812	101,821
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,392	99,456
<b>SICAV MIXTES</b>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,283	75,487
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	160,181	160,539
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 601,185	1 605,973
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,644	114,734
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,427	115,551
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	98,600	99,039
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,843	16,842
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	282,371	282,492
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,861	44,227
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 639,497	2 651,214
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,996	83,353
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,113	60,408
70	UNION FINANCIERE S SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	103,088	103,136
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	115,218	115,379
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	111,050	111,024
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,658	11,670
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,912	12,936
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,887	16,930
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,405	17,445
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,120	13,141
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	11,024	11,004
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,716	10,700
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,652	10,646
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	130,242	130,189
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	129,775	129,822
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,335	11,349
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	124,028	124,348
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,539	21,519
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,090	98,452
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,245	99,507
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,878	98,394
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	99,948	100,082
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	119,075	119,482
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	145,004	146,264
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,349	11,334
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	123,457	123,442
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,211	117,255
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,526	106,979
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,772	107,153
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	190,651	192,144
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	166,403	167,416
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	143,034	143,440
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 446,233	10 576,044
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,585	225,773
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	145,864	146,636
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 613,643	1 623,841
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,821	117,771
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,227	99,902
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,762	124,845
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 985,455	10 043,335

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
*Mr. Salah Essayel*

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION ANNUELLE DE PHENICIA SEED FUND ARRETEE AU 31/12/2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confiée en vertu du règlement intérieur régissant le fonds «PHENICIA SEED FUND», nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers du fonds «PHENICIA SEED FUND» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport.

***I. Rapport sur les états financiers***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds d'amorçage «PHENICIA SEED FUND», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net, pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 6.245.746 DT, y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 173.645 DT.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

Les organes de direction de la société de gestion du fonds sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables internationales ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Les états financiers ont été arrêtés par la société de gestion du fonds «PHENICIA SEED FUND». Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

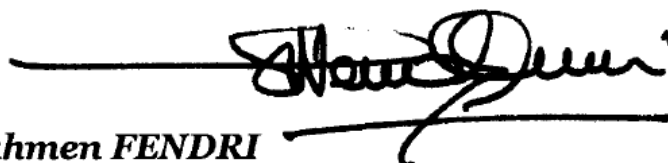
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds d'amorçage «PHENICIA SEED FUND» au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des normes comptables internationales.

**C.A.F**  
**Conseil Audit Formation**



**Abderrahmen FENDRI**  
**Associé**

**Bilan arrêté**  
**au 31 décembre 2011**  
(Normes comptables internationales)  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<b><u>Actif</u></b>			
<b>AC1- Portefeuille titres</b>		<b>5 403 689</b>	<b>3 746 347</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	V.1.1	5 403 689	3 746 347
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>841 958</b>	<b>2 990 839</b>
a- Actifs financiers évalués à la juste valeur	V.1.2	838 746	2 980 575
b- Disponibilités	V.1.3	3 212	10 264
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	V.1.4	<b>31 508</b>	<b>0</b>
<b><u>TOTALACTIFS</u></b>		<b><u>6 277 155</u></b>	<b><u>6 737 186</u></b>
<b><u>Passif</u></b>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	V.1.5	21 207	19 929
PA 2- Autres créditeurs divers	V.1.6	10 202	8 960
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>31 409</b>	<b>28 889</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP 1- Capital</b>	V.1.7	<b>7 250 093</b>	<b>7 539 000</b>
a- Capital		7 664 000	7 539 000
b- Sommes non distribuables		-413 907	
<b>CP 2 - Résultats Cumulés</b>		<b>-1 004 347</b>	<b>-830 703</b>
a - Résultat net des exercices antérieurs		-830 702	-656 321
b- Résultat de l'exercice		-173 645	-174 382
<b>ACTIF NET</b>		<b>6 245 746</b>	<b>6 708 297</b>
<b><u>TOTAL PASSIFS ET ACTIF NET</u></b>		<b><u>6 277 155</u></b>	<b><u>6 737 186</u></b>

**Etat de Résultat pour l'Exercice  
clos le 31 décembre 2011**  
(Normes comptables internationales)  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010(*)</u>
<b><i>PR 1- Revenus du portefeuille titres</i></b>		<b>48 987</b>	<b>12 597</b>
a - Revenus des titres disponible à la vente(*)	V.2.1	48 987	12 597
b - Revenus des autres valeurs(*)	V.2.2	0	0
<b><i>PR 2- Revenus des placements monétaires</i></b>	V.2.3	<b>84 260</b>	<b>113 073</b>
a- Revenus des titres évalués à la juste valeur (*)		83 877	112 816
b- Intérêts sur les disponibilités		383	257
<b><u>Total des revenus des placements</u></b>		<b><u>133 247</u></b>	<b><u>125 670</u></b>
CH 1- Charges de gestion du Fonds (*)	V.2.4	294 422	290 539
<b><u>Revenu net des placements</u></b>		<b><u>- 161 175</u></b>	<b><u>-164 869</u></b>
CH 2 - Autres charges (*)	V.2.5	12 470	9 513
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b><u>-173 645</u></b>	<b><u>-174 382</u></b>
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b><u>-173 645</u></b>	<b><u>-174 382</u></b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

**Etat de Variation de l'Actif Net**  
de l'exercice clos le 31/12/2011  
(Normes comptables internationales)  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<b><u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>-587 552</u></b>	<b><u>-174 382</u></b>
a - Résultat d'exploitation	-173 645	-174 382
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-413 907	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
<b><u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b><u>125 000</u></b>	<b><u>2 513 000</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>		
Capital	125 000	2 513 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u></b>	<b><u>-462 552</u></b>	<b><u>2 338 618</u></b>
<b><u>AN 4 - ACTIF NET</u></b>		
a - en début d'exercice	6 708 297	4 369 679
b - en fin d'exercice	6 245 746	6 708 297
<b><u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u></b>		
a - en début d'exercice	7 539	5 026
b - en fin d'exercice	7 664	7 539
<b><u>VALEUR LIQUIDATIVE</u></b>	<b><u>814.946</u></b>	<b><u>889.813</u></b>
<b><u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u></b>	<b><u>(-8,41%)</u></b>	<b><u>(2,35%)</u></b>

*La valeur liquidative calculée sur la base des parts A uniquement est estimée à 819,114DT*

## Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2011 du fonds d'amorçage «PHENICIA SEED FUND»

**I. Présentation du Fonds****I.1 Présentation du fonds**

Le fonds «PHENICIA Seed Fund» est un fond commun de placement collectif. C'est un fonds d'amorçage régi par la loi 2005-58 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a été agréé par la décision du conseil du marché financier n°8/2007 du 9 juillet 2007.

Le montant projeté du fonds a été fixé à 10.052.000 DT, divisé en 10.000 parts A d'un montant nominal de 1.000 DT chacune et en 52 Parts B d'un montant nominal de 1.000 DT chacune.

Le montant initial du fonds a été fixé au quart du montant projeté, soit à 2.513.000 DT, divisé en 2.500 parts A d'un montant nominal de 1.000 DT chacune et en 13 Parts B d'un montant nominal de 1.000 DT chacune.

Le deuxième quart a été souscrit et libéré courant 2009 soit à hauteur de 2.513.000 DT pour atteindre un total de 5.026.000 DT.

Le troisième quart a été souscrit et libéré courant 2010 soit à hauteur de 2.513.000 DT pour atteindre un total de 7.539.000 DT.

L'appel du quatrième quart a été initié le 22 Décembre 2011 soit à hauteur de 2.513.000 DT pour atteindre un total de 10.052.000 DT. A la date d'arrêté des états financiers du fonds «FENICIA Seed Fund» seul un montant de 125.000 DT a été libéré. Le montant du capital au 31/12/2011 s'élevant ainsi à 7.664.000 DT.

Les souscripteurs du fonds sont les suivants (en DT) :

Désignation	Montant Souscription Initiale	Montant Souscription en 2009	Montant Souscription en 2010	Cessions 2011	Montant Libéré 2011	Total Souscriptions et libérations
Souscripteurs						
Amen Bank	250 000	250 000	250 000	0	0	750 000
Arab Tunisian Bank	500 000	500 000	500 000	0	0	1 500 000
Arab Tunisian Lease	125 000	125 000	125 000	0	125 000	500 000
Banque Européenne d'Investissement	825 000	825 000	825 000	0	0	2 475 000
CDC Entreprises	425 000	425 000	425 000	0	0	1 275 000
Banque de l'Habitat	250 000	250 000	250 000	0	0	750 000
GAT	125 000	125 000	125 000	0	0	375 000
<b>Total Parts A</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>125 000</b>	<b>7 625 000</b>
Alternative Capital Partners	7 000	9 000	6 000	3 000	0	25 000
Selma Bellagha	2 000	0	1 000	0	0	3 000
Taha Loued	2 000	0	1 000	0	0	3 000
Zied Ghorbel	2 000	0	1 000	-3 000	0	0
Tarek TRIKI	0	2 000	1 000	0	0	3 000
Zied Ben Othman	0	2 000	1 000	0	0	3 000
Achraf Traouli	0	0	2 000	0	0	2 000
<b>Total Parts B</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>	<b>13 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 000</b>
<b>Total Général des Parts A et B</b>	<b>2 513 000</b>	<b>2 513 000</b>	<b>2 513 000</b>	<b>0</b>	<b>125 000</b>	<b>7 664 000</b>

Le fonds «PHENICIA Seed Fund» a été levé en juillet 2007 pour une durée de 10 ans. Cette période peut être prorogée d'une durée maximum de deux périodes d'un an.

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds «Alternative Capital Partners S.A», régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.



## **I.2 Objet du fonds**

Le fonds «PHENICIA Seed Fund» a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises innovantes. Il intervient essentiellement pour :

- Exploiter les brevets d'invention,
- Achever l'étude technique et économique du projet,
- Développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation, et/ou ;
- Achever le schéma de financement.

## **I.3 Régime fiscal applicable au fonds**

### **A- Pour les titulaires des parts :**

#### **i) Souscripteurs des parts du fonds<sup>1</sup> :**

Les montants réinvestis dans la souscription aux parts des fonds d'amorçage sont déductibles de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés sans que le minimum d'impôt prévu par les articles 12 et 12 bis de la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989 ne soit exigible et sous réserve de la satisfaction de certaines conditions.

#### **ii) Revenus des parts du fonds<sup>2</sup> :**

Les revenus provenant des parts du fonds d'amorçage sont considérés comme étant des revenus distribués et sont exonérés de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

#### **iii) Plus values de cession des parts du fonds<sup>3</sup> :**

La plus value provenant de la cession des parts du fonds d'amorçage est déductible de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

### **B- Impôt direct applicable au fonds :**

Selon l'article 1er de la loi n°2005-58, les fonds d'amorçage n'ont pas la personnalité morale, ils sont en conséquence en dehors du champ d'application de l'impôt. De ce fait les revenus réalisés par ces dits fonds ne sont pas imposables en Tunisie.

Toutefois, les revenus des capitaux mobiliers réalisés par les fonds d'amorçage sont soumis à une retenue à la source libératoire et définitive de 20%.

### **C- Impôt indirect applicable au fonds :**

De par la nature de son activité, le fonds «PHENICIA Seed Fund» se trouve être non assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée.

## **I.4 Rémunération du gestionnaire du fonds**

La gestion du fonds «PHENICIA Seed Fund» a été confiée à la société «Alternative Capital Partners S.A». Sa rémunération est fixée à :

- 1,875% HT du montant du fonds l'an, pour la mission de conseil pour l'identification, l'étude et la réalisation des investissements et des désinvestissements
- 0,625% HT du montant du fonds l'an, pour la mission de suivi et de gestion courante, administrative, commerciale, comptable et financière.

<sup>1</sup> Articles 3 et 4 de la loi 2005-59 du 18 juillet 2005 portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage.

<sup>2</sup> Article 2<sup>nd</sup> de la loi 2005-59 du 18 juillet 2005 portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage.

<sup>3</sup> Article 1<sup>er</sup> de la loi 2005-59 du 18 juillet 2005 portant dispositions fiscales tendant à l'encouragement à la création des fonds d'amorçage.

### ***I.5 Rémunération du dépositaire***

Le dépôt des actifs du fonds «PHENICIA Seed Fund» a été confié à l'Arab Tunisian Bank. Sa rémunération est fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 4.500 DT HT.

## ***II. Faits Marquants de l'Exercice***

- 1) A la fin de l'exercice 2011, il a été procédé à l'appel du quatrième quart et sa libération s'est faite partiellement en 2011 à hauteur de 125.000 DT par l'Arab Tunisian Lease et le reliquat courant l'exercice 2012.
- 2) Au cours de l'exercice 2011, le fonds a souscrit et libéré un montant global de 1.400.000 DT dans deux participations, détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
ABDERRAHMEN ALLANI Industries	400 000
CYTOPHARMA	1.000 000
<b>Total</b>	<b>1 400 000</b>

Parallèlement, le fonds a procédé à la libération du dernier quart dans le capital de la société «ADVANCED WEB SOLUTIONS SA» pour un montant de 61.250 DT.

- 3) Par ailleurs, le fonds a participé à hauteur de 610.000 DT dans l'acquisition d'obligations convertibles en actions émises par les sociétés «Global Payment Gateway» et «Magal Die Casting» respectivement pour 310.000 DT et 300.000 DT.

## ***III. Référentiel Comptable***

Les états financiers du fonds « PHENICIA Seed Fund », arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ont été établis conformément aux normes comptables internationales, en l'occurrence les normes IAS 32 et 39.

## ***IV. Principes comptables pertinents***

Les principes comptables pertinents adoptés par le fonds pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### ***IV.1 Unité monétaire***

Les états financiers du fonds «**PHENICIA Seed Fund**» sont libellés en Dinar Tunisien.

## **IV.2 Gestion des risques financiers**

Le fonds pourrait être exposé aux risques suivants, tel que décrit ci-après :

- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité ;
- Risque de marché.

### ***Risque de crédit***

Le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et emmène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Au niveau du fonds, ce risque concerne notamment les actifs financiers disponibles à la vente et correspondrait au risque de pertes de valeurs des titres de participation souscrits par le fonds dues à de mauvaises performances financières réalisées par les sociétés dans lesquelles le fonds a investi. Ce risque est aussi lié au risque de concentration du portefeuille.

Le fonds a mis en place des procédures pour gérer ce risque. En effet, les investissements se font au niveau d'entreprises innovantes. La décision de souscription de titres de participations est prise par un comité d'investissement suite à l'examen d'études préalables. Par ailleurs, le fonds veille à diversifier son portefeuille de façon à diviser le risque. Au 31/12/2011, le fonds détient dix participations dont la valeur de chacune ne dépasse pas le ratio de 15 % de ses actifs à la souscription.

### ***Risque de marché***

Le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques de prix.

### ***Risque de taux d'intérêt***

Le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le fonds n'est pas exposé à ce risque. En effet, le fonds n'a souscrit que dans des obligations convertibles en actions.

### ***Risque de change***

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le fonds n'est pas exposé à ce risque.

### ***Autres risques de prix***

Le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché, (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Pour les placements, le fonds n'est pas exposé à ce risque vu le fait que ses placements sont effectués dans des SICAV obligataires dont la valeur des placements est toujours dans le sens de la hausse.

Pour les participations, le fonds est exposé au risque de fluctuation à la baisse de la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs. De ce fait, au 31 décembre 2011, le fonds a constaté une dépréciation sur son portefeuille titres pour un montant total de 413.907 DT.

### ***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Ce risque ne se pose pas actuellement pour le fonds Phenicia Seed Fund étant donné les facteurs suivants :

- Le fonds a été créé en 2008 et a été débloqué au trois quarts au 31/12/2010, soit 7 539 KDT. Le quatrième quart a été appelé en décembre 2011. La libération du quatrième quart a été initiée fin 2011 par la libération du quatrième quart de «Arab Tunisian Lease» soit de 125.000 DT. Au 31/12/2011, le fonds s'élève à 7.664.000.
- Le montant investi au niveau du portefeuille titres s'élève à 5.403.689 DT.
- Les placements SICAV s'élèvent à 838.746 DT au 31/12/2011.
- Les passifs financiers sont de 31.409 DT au 31/12/2011.

### IV.3 Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers du fonds peuvent être récapitulées comme suit :

#### i- Prise en compte des placements

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété.

#### ii-Comptabilisation des revenus afférents aux placements

Les revenus du fonds correspondent essentiellement aux revenus des placements correspondant aux intérêts afférents aux bons de Trésor, aux dividendes et aux plus values des actions SICAV ainsi qu'à la rémunération des Obligations convertibles en Actions.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

#### iii-Evaluation à la date d'arrêté des situations :

Les instruments financiers sont évalués à la date de clôture selon les principes suivants :

	<i>Méthode d'évaluation</i>	<i>Comptabilisation de la variation de la juste valeur</i>	<i>Test de dépréciation</i>
<b>Actifs/passifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>	<i>Juste valeur</i>	<i>Résultat</i>	<i>Non</i>
<b>Prêts et créances</b>	<i>Coût amorti</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Oui</i>
<b>Actifs détenus jusqu'à l'échéance</b>	<i>Coût amorti</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Oui</i>
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<i>Juste valeur</i>	<i>Capitaux propres</i>	<i>Oui</i>
<b>Autres passifs financiers</b>	<i>Coût amorti</i>	<i>Non applicable</i>	<i>Non applicable</i>

#### **Détermination de la juste valeur par le fonds :**

##### **a) Définition**

La juste valeur est le montant auquel un actif peut être échangé ou un passif éteint entre des parties consentantes et disposant d'une information complète dans le cadre d'un marché concurrentiel. La norme prévoit trois méthodes de détermination de la juste valeur qui sont à examiner successivement pour évaluer un instrument financier :

- lorsqu'il existe un marché actif, le prix de cotation du jour de l'évaluation ou de la dernière évaluation sur un marché actif constitue la « meilleure » juste valeur
- en l'absence de marché actif, le prix de la dernière transaction constitue la juste valeur. Si les conditions de marché ont changé, il sera fait référence à l'évolution du prix de marché d'instruments financiers analogues ;
- si les deux techniques précédentes s'avèrent inapplicables, l'instrument financier sera évalué en faisant référence à un modèle de valorisation couramment utilisé par les intervenants qui négocient les instruments financiers à évaluer. Ce modèle de valorisation consiste à déterminer la juste valeur de la contrepartie donnée à la somme des cash-flows futurs actualisés au taux d'intérêt du marché pour un actif financier identique. L'actualisation n'est à pratiquer que lorsqu'elle a un impact significatif sur la valeur actuelle des cash-flows futurs. L'utilisation d'un modèle de valorisation nécessite que l'entreprise en détermine la validité. La fiabilité de la juste valeur est acquise lorsque les limites inférieures et supérieures données par le modèle de valorisation ne sont pas significativement différentes.

### **b) Evaluation initiale**

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur de la contrepartie donnée qui doit être déterminée par référence au prix de la transaction ou à un prix de marché, ce qui suppose que :

- les coûts de transaction (honoraires, commissions, frais, taxes et droits divers attachés aux actifs financiers) sont inclus dans l'évaluation initiale ;
- certains coûts tels que les frais administratifs internes à l'entreprise et les coûts de financement ne sont pas inclus dans l'évaluation initiale ;
- les primes et décotes n'entrent pas dans l'évaluation initiale.

Dans tous les cas, l'instrument financier est inscrit au bilan à sa juste valeur, qui correspond généralement au prix payé ou reçu. Les éventuels coûts de transaction sont inclus dans le montant comptabilisé [sauf si l'instrument appartient à la catégorie « actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat »].

### **c) Evaluation à la date de clôture**

La valorisation et la comptabilisation des actifs financiers à la clôture de l'exercice dépendent de la nature de l'actif financier détenu.

*Actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs financiers évalués à la juste valeur) :*

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont à comptabiliser en résultat.

*Actifs financiers disponibles à la vente :*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur sauf dans le cas d'instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable.

La comptabilisation des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente peut être effectuée directement en capitaux propres.

A chaque clôture comptable, la juste valeur des « actifs financiers disponibles à la vente » est déterminée et inscrite à l'actif. L'écart d'évaluation, positif ou négatif par rapport à la précédente clôture, est inscrit dans un compte de capitaux propres.

#### iv- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### v- Reclassements opérés pour les besoins de comparabilité

Les chiffres à fin décembre 2010, ont été reclassés compte tenu des corrections de présentation effectuées par le fonds afin de se conformer aux normes comptables en vigueur.

Le tableau suivant reprend en détail tous les reclassements et retraitements effectués :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant Retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
<b>PR 1- Revenus du portefeuille titres</b>		<b>125 413</b>	<b>-112 816</b>	<b>12 597</b>
Revenus des titres disponibles à la vente		0	12 597	12 597
	Présentation des intérêts sur les obligations convertibles en actions dans le poste PR 1 "Revenus des titres disponible à la vente"		12 597	
b - Revenus des autres valeurs		12 597	-12 597	0
b - Revenus des autres valeurs	Reclassement des intérêts sur les actions convertibles en actions du sous poste "Revenus des autres valeurs" au sous poste "Revenus des titres disponible à la vente"		-12 597	
a - Revenus des obligations et valeurs assimilées		112 816	-112 816	0
	Reclassement des plus values et dividendes sur les titres évalués à la juste valeur du sous poste "Revenus des obligations et valeurs assimilées vers le sous poste a) Revenus des titres évalués à la juste valeur du poste PR2 "Revenus des placements monétaires"		-112 816	
<b>PR 2- Revenus des placements monétaires</b>				
a) Revenus des titres évalués à la juste valeur		0	112 816	112 816
	Reclassement des plus values et dividendes sur les titres évalués à la juste valeur du sous poste "Revenus des obligations et valeurs assimilées vers le sous poste a) Revenus des titres évalués à la juste valeur du poste PR2 "Revenus des placements monétaires"		112 816	
<b>CH 1- Charges de gestion du fonds</b>		<b>285 228</b>	<b>5 310</b>	<b>290 538</b>
	Reclassement de la rémunération du dépositaire du poste CH2- Autres charges vers le post CH1- charges de gestion du fonds		5 310	
<b>CH 2 - Autres charges</b>		<b>14 824</b>	<b>-5 311</b>	<b>9 513</b>
	Reclassement de la rémunération du dépositaire du poste CH2- Autres charges vers le post CH1- charges de gestion du fonds		-5 311	

## V. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

### V.1 Notes sur le bilan

	<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur en contreparties du résultat</i>	<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>	<i>Carrying value</i>	<i>Fair value</i>	<i>Note</i>
<b>31 décembre 2011</b>						
<b>Actifs financiers</b>						
AC1- Actifs financiers disponibles à la vente	X			5 817 597	5 403 689	V.1.1
AC2- a- Actifs financiers évalués à la juste valeur		X		838 746	838 746	V.1.2
AC2- b- Disponibilités				3 212	3 212	V.1.3
AC3- Créances d'exploitation				31 508	31 508	V.1.4
<b>Passifs financiers</b>						
PA 1- Opérateurs créditeurs			X	21 207		V.1.5
PA 2- Autres créditeurs divers			X	10 202		V.1.6
	<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartis du résultat</i>	<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>	<i>Carrying value</i>	<i>Fair value</i>	<i>Note</i>
<b>31 décembre 2010</b>						
<b>Actifs financiers</b>						
AC1- Actifs financiers disponibles à la vente	X			3 746 347	3 746 347	V.1.1
AC2- a- Actifs financiers évalués à la juste valeur		X		2 980 575	2 980 575	V.1.2
AC2- b- Disponibilités				10 264	10 264	V.1.3
<b>Passifs financiers</b>						
PA 1- Opérateurs créditeurs			X	19 929		V.1.5
PA 2- Autres créditeurs divers				8 960		V.1.6

**V.1.1 Actifs financiers disponibles à la vente – Portefeuille titres :**

Les placements en actions et en valeurs assimilées, accusent au 31 décembre 2011 une valeur brute de 5.403.689DT contre une valeur brute de 3.746.347 DT au 31 décembre 2010 pouvant être détaillés comme suit :

Désignation	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
SANABIL MED	160 000	200 000
MAGALDIECASTING	650 000	650 000
SOTUFCA	706 827	900 000
AJIDO SA	76 000	76 000
TECFIBER	528 862	622 597
AJIDOO OCA	174 000	174 000
ADVANCED WEB SOLUTIONS	245 000	245 000
INDUSTRIESAGROALI ABID	263 000	350 000
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	140 000
ABDERRAHMEN ALLANI INDUSTRIES	400 000	0
CYTOPHARMA	1 000 000	0
OCA I2A	450 000	450 000
GLOBAL PAYMENT GATEWAY OCA	310 000	0
MAGAL DIE CASTING OCA	300 000	0
PARTICIPATION NON LIBEREE	0	-61 250
<b>Total</b>	<b>5 403 689</b>	<b>3 746 347</b>

Le tableau suivant récapitule l'évaluation de la juste valeur faite par le fonds :

Participation	Participation	Evaluation à la juste valeur	Provision constatée	Méthode utilisée	Commentaires
SOTUFCA	900 000	706 827	193 173	DCF Method	- La société a été créée en 2005. - La société encourt des problèmes de trésorerie. - L'évaluation faite par le fonds selon la méthode de DCF a dégagé une moins value de 193KDT. Le comité d'évaluation a estimé qu'une dépréciation devrait être constatée étant donné le contexte actuel économique, social et politique en Tunisie.
MAGAL DIE CASTING	650 000	650 000	0	Dernière transaction	- La société est entrée en exploitation en 2010, le premier chiffre d'affaires a été réalisé courant l'exercice 2010. - Le comité d'évaluation a estimé que le coût historique représente la meilleure évaluation de la juste valeur.
MAGAL DIE CASTING OCA	300 000	300 000	0	Dernière transaction	Les obligations convertibles en actions ont été acquises en 2011.
AJIDO SA	76 000	76 000	0	Dernière transaction	- La société a été créée en 2009, est entrée en exploitation en mai 2010



Participation	Participation	Evaluation à la juste valeur	Provision constatée	Méthode utilisée	Commentaires
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de données historiques de référence représentatives de l'activité de la société.</li> <li>- Le comité d'évaluation a estimé que le coût historique représente la meilleure évaluation de la juste valeur.</li> </ul>
AJIDO SA OCA	174 000	174 000	0	Dernière transaction	Les obligations convertibles en actions ont été acquises fin 2009.
SANABIL MED	200 000	160 000	40 000	DCF Method	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Société créée en 2004.</li> <li>- Le chiffre d'affaires a connu une baisse importante en 2011 suite à la perte d'un contrat important.</li> <li>- L'évaluation faite par le fonds selon la méthode de DCF a dégagé une moins value de 40KDT. Le comité d'évaluation a estimé qu'une dépréciation devrait être constatée étant donné le contexte actuel économique, social et politique en Tunisie.</li> </ul>
TECFIBER	622 597	528 862	93 734	DCF Method	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La société a été créée en 2008.</li> <li>- Courant l'exercice 2011, la situation financière de la société s'est dégradée en plus du non respect du business plan initial.</li> <li>- L'évaluation faite par le fonds selon la méthode de DCF a dégagé une moins value de 94KDT. Le comité d'évaluation a estimé qu'une dépréciation devrait être constatée étant donné le contexte actuel économique, social et politique en Tunisie.</li> </ul>
ADVANCED WEB SOLUTIONS	245 000	245 000	0	Dernière transaction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La société a été créée en 2010.</li> <li>- Elle n'est pas encore entrée en exploitation.</li> <li>- Le comité d'évaluation a estimé que le coût historique représente la meilleure évaluation de la juste valeur.</li> </ul>
INDUSTRIESAGROALI ABID	350 000	263 000	87 000	Provision à hauteur du montant non garanti par la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La société a été créée en 2008.</li> <li>- En Tunisie, le marché de pâtes instantanées est toujours embryonnaire.</li> </ul>

Participation	Participation	Evaluation à la juste valeur	Provision constatée	Méthode utilisée	Commentaires
				SOTUGAR	- Le comité d'évaluation a estimé que le montant garanti par la SOTUGAR représente la meilleure évaluation de la juste valeur.
INDUSTRIESAGROALI ABID OCA	450 000	450 000	0	Dernière transaction	Les obligations convertibles en actions ont été acquises fin 2010.
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	140 000	0	Dernière transaction	- La société a été créée en 2009. - La société n'a pas encore commencé à réaliser de chiffre d'affaires. - Le comité d'évaluation a estimé que le coût historique représente la meilleure évaluation de la juste valeur.
GLOBAL PAYMENT GATEWAY OCA	310 000	310 000	0	Dernière transaction	Les obligations convertibles en actions ont été acquises en 2010.
ABDERRAHMEN ALLANI INDUSTRIES	400 000	400 000	0	Dernière transaction	- La société a été créée en 2009. - Le premier chiffre d'affaires a été réalisé en 2010. - Le comité d'évaluation a estimé que le coût historique représente la meilleure évaluation de la juste valeur.
CYTOPHARMA	1 000 000	1 000 000	0	Dernière transaction	- La société a été récemment créée en 2011. - L'entrée en exploitation est prévue pour 2013.
<b>Total</b>	<b>5 817 597</b>	<b>5 403 689</b>	<b>413 907</b>		

Il est à noter que pour la valorisation des titres de participation, le fonds a utilisé les informations financières de 2010 certifiées par les auditeurs et qui correspondent à la dernière information disponible. La dépréciation a été constatée parmi les sommes non distribuables.

#### V.1.2 Actifs financiers évalués à la juste valeur – Placements monétaires et disponibilités :

Les placements en obligations et valeurs assimilées du fonds «PHENICIA Seed Fund», sont afférents à des acquisitions de titres SICAV.

Ils totalisent au 31 décembre 2011 une valeur brute de 838.746 DT contre une valeur brute de 2.980.575 DT au 31 décembre 2010, et peuvent être détaillés comme suit :

Libellé	Au	
	31/12/2011	Au 31/12/2010
Bons de Trésors Assimilables	0	0
Intérêts Courus sur BTA	0	0
Placements SICAV	838 746	2 980 575
<b>Total</b>	<b>838 746</b>	<b>2 980 575</b>

Il s'agit de titres SICAV évalués au 31 décembre à la valeur liquidative. Les plus ou moins values dégagées sont portées au niveau du résultat.

### V.1.3 Les disponibilités

Figurent sous cet intitulé, les fonds disponibles en banque ouverts au nom du fonds, qui s'élèvent au 31 décembre 2011 à 3.212 DT contre 10.264 DT au 31 décembre 2010.

### V.1.4 Créances d'exploitation

Figurent sous cet intitulé les créances du fonds sur les sociétés du portefeuille. Elles totalisent au 31 décembre 2011 une somme de 31.508 DT contre une valeur nulle au 31 décembre 2010 et sont afférentes à la rémunération des obligations convertibles en actions relatives à la société «AJIDOO SA» à hauteur de 2.976 DT, à la société «GLOBAL PAYMENT GATEWAY S.A» à hauteur de 5.301 DT, à la société «I2A» à hauteur de 23.001 DT et à la société «MAGAL DIE CASTING S.A» à hauteur de 230 DT.

### V.1.5 Opérateurs Créditeurs

Figurent sous cet intitulé, les dettes du fonds envers le dépositaire des actifs du fonds pour 6.589 DT, envers les souscripteurs (compte courant souscripteur) pour 14.518 DT ainsi qu'envers le Conseil du Marché Financier à hauteur de 100 DT.

L'analyse des opérateurs créditeurs par maturité se présente comme suit :

<b>31 décembre 2011</b>	Inférieur à 1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1 - 5 ans	5+ ans	<b>Total</b>
Opérateurs créditeurs			6 689	14 518		<b>21 207</b>
			<b>6 689</b>	<b>14 518</b>		<b>21 207</b>

<b>31 décembre 2010</b>	Inférieur à 1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1 - 5 ans	5+ ans	<b>Total</b>
Opérateurs créditeurs			5 411	14 518		<b>19 929</b>
			<b>5 411</b>	<b>14 518</b>		<b>19 929</b>

### V.1.6 Autres créditeurs divers

Figurent sous cet intitulé, les charges à payer afférentes aux honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011 pour 8.960DT et la dette du fonds envers l'Etat pour 1.242 DT.

L'analyse des autres créditeurs divers par maturité se présente comme suit :

<b>31 décembre 2011</b>	Inférieur à 1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1 - 5 ans	5+ ans	<b>Total</b>
Autres créditeurs divers	10 202					<b>10 202</b>
	<b>10 202</b>					<b>10 202</b>

<b>31 décembre 2010</b>	Inférieur à 1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1 - 5 ans	5+ ans	<b>Total</b>
Autres créditeurs divers	8 960					<b>8 960</b>
	<b>8 960</b>					<b>8 960</b>

**V.1.7 Le capital**

Le capital du fonds «PHENICIA Seed Fund» est fermé. Aucune opération de rachat ou de vente de parts A n'a été opérée au cours de durée de vie du fonds.

Le montant du fonds peut être présenté comme suit :

	<b>Parts A</b>	<b>Parts B</b>
<b>Capital au 31-12-2010</b>		
Montant	<b>7 500 000</b>	<b>39 000</b>
Nombre de titres	<b>7 500</b>	<b>39</b>
Nombre d'actionnaires	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Souscriptions réalisées 2011</b>		
Montant	<b>125 000</b>	<b>0</b>
Nombre de titres émis	<b>125</b>	<b>0</b>
Nombre de nouveaux souscripteurs 2011	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Rachats effectués 2011</b>		
Montant	<b>0</b>	<b>0</b>
Nombre de titres rachetés 2011	<b>0</b>	<b>0</b>
Nombre d'actionnaires sortants 2011	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Capital au 31-12-2011</b>		
Montant	<b>7 625 000</b>	<b>39 000</b>
Nombre de titres	<b>7 625</b>	<b>39</b>
Nombre des souscripteurs	<b>7</b>	<b>6</b>

Les sommes non distribuables englobent la dépréciation sur titres de participation constatée en 2011 pour 413 907 DT.

**V.2 Notes sur l'état de résultat****V.2.1 Revenus des titres disponibles à la vente**

Les revenus des titres disponibles à la vente correspondent à la rémunération des Obligations convertibles en Actions. Ils s'élèvent à 48.987 DT au 31 décembre 2011 contre 12.597 DT au 31 décembre 2010.

<b>Libellé</b>	<b>Au 31/12/2011</b>	<b>Au 31/12/2010</b>
Rémunération OCA "AJIDOO.SA"	11 127	11 259
Rémunération OCA "INDUSTRIES AGROALI ABID.SA"	28 367	1 338
Rémunération OCA "GLOBAL PAYMENT GATEWAY.SA"	9 263	0
Rémunération OCA "MAGAL DIE CASTING.SA"	230	0
<b>Total</b>	<b>48 987</b>	<b>12 597</b>

**V.2.2 Revenus des autres valeurs**

Suite aux corrections de présentations effectuées par le fonds, par le reclassement des intérêts sur les obligations convertibles en actions du poste «Revenus des autres valeurs» vers le poste «Revenus des titres disponible à la vente», les revenus des autres valeurs présentent un solde nul au 31 décembre 2011 et un solde retraité nul au 31 décembre 2010.

### **V.2.3 Revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires correspondent aux dividendes et aux plus values des actions SICAV ainsi que la rémunération sur les avoirs bancaires. Il s'élèvent au 31 décembre 2011 respectivement à 83.877 DT et 383 DT contre 112.816 DT et 257 DT au 31 décembre 2010.

### **V.2.4 Charges de gestion du fonds**

Les charges de gestion du fonds s'élèvent à 294.422 DT au 31 décembre 2011 contre 290.539 DT au 31 décembre 2010.

Elles sont comprennent les charges directement liées à l'activité de placement, notamment la rémunération revenant au gestionnaire, ainsi que la rémunération revenant au dépositaire des titres et avoirs du fonds.

La rémunération revenant au gestionnaire est afférente à des honoraires au titre de la mission de conseil pour l'identification, l'étude et la réalisation des investissements et des désinvestissements pour 211.093 DT et à la mission de suivi et de gestion courante, administrative, commerciale, comptable et financière pour 74.135 DT en 2011.

La commission du dépositaire du fonds s'élève à 9.194 DT.

### **V.2.5 Autres charges**

Figurent sous cet intitulé, les diverses charges affectées au fonds qui s'élèvent à 12.470 DT dont essentiellement la rémunération des membres du Comité Industriel (2.118 DT), les redevances à verser au Conseil du Marché Financier (100 DT) ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes (8.960 DT).

## ***VI Engagements Hors Bilan***

Le quatrième quart a été appelé courant la fin du mois de décembre 2011 et qui porte sur un total de 2.513.000 DT représentant 2.513 parts de Mille Dinars Chacune, dont 2.500 Parts A et 13 Parts B. A la date d'arrêté de la situation financière seul 125.000 DT ont été effectivement libérés par la société Arab Tunisian Lease.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS****SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 et publiés au bulletin du CMF n° 4126 du 12 juin 2012

**Notes sur les participations :**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

A la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée en fin d'exercice se situe en deçà de leur valeur historique. Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

Lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de Décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique. Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

Le portefeuille "Titres de participations" de la SIMPAR se compose au 31 Décembre 2011 des valeurs suivantes :

DESIGNATION DES TITRES	NRE DE TITRES	VALEUR	POURCENTAGE DE DETENTION	PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/2011
B.N.A	97 051	613 770,000	0,30%	
A.T.B	60 000	365 619,000	0,06%	8 220,000
S.T.B	51 039	501 582,000	0,21%	4 797,666
ATTIJARI Bank	30 774	581 947,000	0,10%	2 954,304
B.Tunisie	50 000	546 400,000	0,04%	4 700,000
B.T.E. (ADP)	637	18 727,000		
Ciment de Bizerte	36 000	286 653,000	0,0014%	
S. O. G. E. S. T	7 471	47 990,000	74,71%	
ESSOUKNA	2 093 371	1 762 841,000	69,63%	
S I V I A	32 626	209 743,000	23,30%	
T. I. Services	500	50 000,000	20,00%	
EL MADINA	12 143	121 430,000	13,49%	
SOCELTA	2 500	2 500,000		2 500,000
S.T.C.T	400	3 300,000	2,35%	3 300,000

S. I. T.-Hédia	2 400	800,000		
B. T. M	9 990	1,000		1,000
BANQUE DE L'HABITAT	224	1 507,000	0,0012%	
Immobilière Les Œillets	40 000	200 000,000	22,22%	
TUNISIE-LAIT	2 687	10 748,000	0,036%	
SICAV-BNA	900	90 000,000	3,130%	7 830,900
SOIVM - SICAF	54 857	534 856,000	13,71%	
B.N.A – Capitaux	82	8 200,000	0,00164	
SICAV – Avenir	97	9 988,000	0.73%	4 340,944
S. A. IFRIKIA	2 227	318 975,000	22,28%	307 397,262
SICAV-Placement obligataire	350	35 000,000	0,07%	
SIM – SICAR	2 000	10 000,000	0,06%	430,000
SICAR – INVEST	19 000	190 000,000	2,38%	
Tunis – Ré	313 126	1 745 679,000	3,35%	
BNAC CONFIANCE	150	15 000,000	3,95%	
BNAC PROGRES	150	15 000,000	1,99%	
B.T. Solidarité	500	5 000,000	0,01%	
SIP – SICAR	98 998	989 980,000	33,00%	87 208,428
T.D.A	3 000	30 000,000	0,75%	30 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>3 025 250</b>	<b>9 323 236,000</b>		<b>463 680,504</b>

**Tableau d'évolution des fonds propres au cours de l'exercice 2011 :**

Le tableau suivant retrace l'évolution des capitaux propres au titre de l'exercice 2011 :

	Capital social	Réserve légale	Réserves extraordinaires	Réserves pour fonds social	Avoirs des actionnaires	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissements exonérés	Résultats reportés Et effet des modifications comptables	Résultats nets de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2010</b>	4 000 000,000	350 000,000	8 723 324,000	471 412,313	30 546,673	3 000 000,000	2 460 000,000	4 244 951,745	2 830 160,085	26 110 394,816
<b>Affectation approuvée par l'ago du 27 juin 2011</b>		50 000,000	1 000 000,000	100 000,000			500 000,000	1 180 160,085	-2 830 160,085	0,000
<b>Dividendes à verser sur le bénéfice de l'exercice 2010</b>								-1 125 000,000		-1 125 000,000
<b>Réinvestissements exonérés devenus disponibles au 31/12/2010</b>			740 000,000				-740 000,000			0,000
<b>Variation du compte réserves pour fonds social au 31/12/2011</b>				-27 988,293						-27 988,293
<b>Variation du compte avoirs des actionnaires au 31/12/2011</b>					10 523,874					10 523,874
<b>Bénéfice de l'exercice 2011</b>									4 515 324,051	4 515 324,051
<b>effet des modifications comptables</b>								-207 471,440		-207 471,440
<b>Solde au 31/12/2011 avant affectations</b>	<b>4 000 000,000</b>	<b>400 000,000</b>	<b>10 463 324,000</b>	<b>543 424,020</b>	<b>41 070,547</b>	<b>3 000 000,000</b>	<b>2 220 000,000</b>	<b>4 092 640,390</b>	<b>4 515 324,051</b>	<b>29 275 783,008</b>



**Les charges d'emprunts incorporées au cout des stocks :**

Les charges financières des projets totalisent un montant de 1 450 754,229 dinars dont 1 449 135,779 incorporées au cout des stocks au 31 décembre 2011.

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant de ces charges étant la moyenne pondéré des couts d'emprunts .

**Les placements et autres actifs financiers :**

Les placements de la SIMPAR au 31 Décembre 2011 totalisent 2.383.498,000 Dinars et sont constitués du fonds géré placé auprès de la SIP-SICAR et provisionné à hauteur de 3.470 Dinars.

Le produit dégagé de ce fonds géré au 31 Décembre 2011 s'élève à 64.621,662 Dinars.

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011****(Exprimé en Dinars)****I- AVALS, CAUTIONS, GARANTIES RECUS :**

\* Total des cautions reçus par la SIMPAR 2.268.005,076 D

\* Total des garanties reçus par la SIMPAR 322.198,250 D

**TOTAL I + II**  2.590.203,326 D

**II- GARANTIES DONNEES :**

La Société a conclut des contrats d'hypothèques immobiliers au profit de la BNA à l'ordre de 32.450.000,000 D.

**Participation réciproque au capital de BNA :**

Le portefeuille "Titres de participations" de la Société au 31 Décembre 2011 s'élève à 8.859.555,194 Dinars contre 7.926.628,497 Dinars au 31 Décembre 2010 enregistrant ainsi une augmentation nette de 932.926,697 Dinars provenant des variations enregistrées au niveau des provisions et la restructuration du portefeuille participations après la cession de 208.120 actions BNA et l'acquisition de 182.450 actions du secteur bancaire essentiellement.

A signaler que la restructuration de ce portefeuille se poursuivra en 2012 pour sa mise en conformité avec les dispositions de la loi n°117-2001 relative aux participations croisées.

	<b>2010</b>	<b>Cessions en 2011</b>	<b>Solde</b>
<b>Participations au capital de la BNA (nombres de titres)</b>	305 171 actions	208 120 actions	97 051 actions
<b>Pourcentage</b>	0.95%	-	0.3%

Le solde de 97 051 actions BNA sera cédé en 2012 afin de se conformer à la législation en vigueur.

**Les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle les états financiers ont été publiés :**

Ces évènements concernent :

- Obtention du procès-verbal de recollement du projet EHSC1 Ain Zaghouan.
- Obtention du permis de bâtir du lotissement EHC12 Jardins d'EL Menzah (lotissement AFH).
- Obtention du permis de bâtir de la 1<sup>ère</sup> tranche CHOUTRANA I.
- Obtention de l'accord de principe du permis de bâtir du lot HC2-collines El Manar -Tunis.
- Décision d'augmentation de capital par attribution d'une action gratuite pour 8 actions anciennes.
- Acquisition d'un terrain AFH de 3.531 m<sup>2</sup> à El Mourouj 5.

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2011(en dinars)

Produits	31/12/11	31/12/10	charges	31/12/11	31/12/10	Soldes intermédiaires	31/12/11	31/12/10
						(produits - charges)		
Produits d'exploitation	17 965 218,995	17 142 494,829	Variation des stocks	-6 393 234,534	-4 962 473,031	Production de l'exercice	24 358 453,529	22 104 967,860
Production de l'exercice	24 358 453,529	21 107 833,758	Achat de terrains a construire	860 851,550	4 661 252,559			
			Achat d'études et de prestations de service	648 072,647	786 833,141			
			Achats matériels , équipements et travaux	15 518 202,944	9 774 141,733			
Total	24 358 453,529	22 104 967,860	Total	17 027 127,141	15 222 227,433	Marge sur cout matière	7 331 326,388	6 882 740,427
Marge sur cout matière	6 368 223,785	5 885 606,325	Autres charges externes	574 175,032	773 428,268			
Total	7 331 326,388	6 882 740,427	Total	574 175,032	773 428,268	Valeur ajoutée Brute	6 757 151,356	6 109 312,159
Valeur ajoutée brute	6 757 151,356	6 109 312,159	Impôt, taxes et versements assimilés	62 397,549	65 617,176			
			Charges de personnel	1 169 123,303	1 153 559,634			
Total	6 757 151,356	6 109 312,159	Total	1 231 520,852	1 219 176,810	Excédent brut d'exploitation	5 525 630,504	4 890 135,349
Excédent brut d'exploitation	5 525 630,504	4 890 135,349	Autres pertes ordinaires	-	175 719,300			
Autres gains ordinaires	1 474 862,684	58 748,464	Charges financières	1 502 040,379	1 280 477,665			
Produits de placement	64 661,269	201 159,941	Dotations aux amortissements	85 561,793	76 454,158			
Produits des participations*			Dotations aux provisions	141 963,734	122 218,046			
			Impôts sur les bénéfices	820 264,500	665 014,500			
Total	7 065 154,457	5 150 043,754	Total	2 549 830,406	2 319 883,669	Résultat des activités ordinaires après impôts	4 515 324,051	2 830 160,085
Résultat des activités ordinaires après impôts	4 515 324,051	2 830 160,085	Effets des modifications comptables	207 471,440		résultats après modifications comptables	4 307 852,611	

\* Ces produits font parties des produits d'exploitation conformément au paragraphe 19 de la NC 3 relative aux revenus